



SOMMAIRE

Point 9 de l'ordre du jour :

Débat général (suite)

Pages

Déclaration de M. Khaddam (République arabe syrienne) .	311
Déclaration de M. Ali (Égypte).....	314
Déclaration de M. Nase (Albanie)	319
Déclaration de M. Mohammed (Yémen démocratique).....	324

Président : M. Rüdiger von WECHMAR
(République fédérale d'Allemagne).

POINT 9 DE L'ORDRE DU JOUR

Débat général (suite)

1. M. KHADDAM (République arabe syrienne) [*interprétation de l'arabe*] : Monsieur le Président, il m'est agréable de vous présenter mes félicitations les plus chaleureuses pour votre élection à la présidence de la trente-cinquième session de l'Assemblée générale. Je vous souhaite plein succès dans la haute tâche qui vous est assignée et je suis certain que grâce à la compétence et à l'expérience qui sont les vôtres les travaux de notre présente session aboutiront à la réussite que nous appelons de nos vœux. Ma délégation est décidée à coopérer entièrement avec vous pour aboutir à cette fin.

2. Je salue hautement et avec la considération qui lui est due M. Salim Ahmed Salim, qui présida trois sessions de l'Assemblée en plus de la session ordinaire et qui dirigea les travaux de l'Assemblée avec une compétence exemplaire.

3. Je saisis cette occasion pour saluer l'admission du Zimbabwe à l'Organisation des Nations Unies, après une lutte âpre et persévérante menée par l'héroïque peuple zimbabwéen contre le régime colonialiste et raciste et qui se couronna par la victoire finale, mettant en évidence l'inéluctabilité de la victoire des peuples dans la lutte pour l'acquisition de leur droit à l'autodétermination et à l'indépendance. J'adresse également mes félicitations à Saint-Vincent-et-Grenadines pour leur admission à l'Organisation internationale.

4. Notre foi en la Charte des Nations Unies et en ses principes et notre confiance en l'Organisation comme forum international rassemblant les peuples du monde entier s'accroissent et se consolident avec le temps malgré les problèmes complexes et les crises aiguës dont souffre le monde. C'est en vertu de cette foi et de cette confiance que nous revenons assidûment à cette organisation pour soumettre à son examen ces problèmes et ces crises et œuvrer, en commun, à la recherche des solu-

tions qui s'imposent et qui servent la cause de la paix, de la sécurité, de la stabilité et du progrès.

5. Ce qui retient l'attention en premier lieu parmi les événements de l'année écoulée, c'est le choc qui secoua rudement le processus de la détente; la détente avait réussi pour un temps à éloigner le spectre de la guerre froide et à créer un climat nouveau caractérisé par la coopération internationale. C'est ainsi que l'impérialisme mondial revint à ses anciennes pratiques visant à s'assurer le maximum d'hégémonie, à créer des zones d'influence, à acquérir des facilités et des bases militaires, à concentrer des forces dans certaines régions et à étendre son réseau destructeur de missiles nucléaires. Tous ces actes ont à nouveau plongé le monde dans le climat de la guerre froide et ont créé des foyers de lutte qui peuvent dégénérer en conflits ouverts à tout moment. C'est ainsi que nous avons assisté à une grave tension internationale et à une âpre lutte pour les zones d'influence, ainsi qu'à une résistance multiple à ces menées et tentatives de la part des peuples épris de paix et de stabilité.

6. C'est à maintes reprises que du haut de cette tribune nous avons averti l'Assemblée que le processus de détente ne peut acquérir son envergure mondiale que s'il englobe l'ensemble de notre monde et réussit à contribuer au règlement des crises internationales majeures. La preuve la plus évidente en est le problème palestinien, avec celui du Moyen-Orient, que les Etats-Unis d'Amérique, bien que membre permanent du Conseil de sécurité et l'une des grandes puissances auxquelles échoient des responsabilités précises dans la préservation de la paix et de la sécurité mondiales, ont soustrait au cadre de l'Organisation des Nations Unies, pour en disposer séparément, de concert avec Israël et le régime égyptien et sans la participation des autres parties intéressées, notamment le peuple palestinien arabe et son unique représentant légitime, l'Organisation de libération de la Palestine [OLP].

7. La persistance de ces problèmes et de cette conduite impérialiste nécessite la participation de tous les pays sur un pied d'égalité à l'élaboration de la politique de la détente sur la base du droit et de la justice. Cela permet de lui donner l'envergure mondiale requise et l'élan nécessaire à sa survie, de façon qu'elle devienne un facteur positif dans la protection de la paix mondiale et de la sécurité et dans la création d'un ordre nouveau dans les relations internationales.

8. Le désarmement intégral et général est un objectif majeur pour la réalisation duquel la société internationale déploie des efforts sans relâche. La preuve la plus manifeste en est l'ordre du jour de cette session, qui comporte plus de 20 points sur ce sujet, et le fait que plusieurs sessions extraordinaires et conférences lui

furent consacrées dans le cadre de l'Organisation des Nations Unies. Malgré cela la course aux armements s'étend et s'intensifie. Nous assistons à une activité croissante de la part des forces impérialistes atteignant les limites de la provocation dans le domaine de l'extension des bases militaires. C'est pourquoi il est grand temps que notre assemblée déploie un maximum d'efforts en vue de freiner la course aux armements, la création de bases et l'octroi de facilités militaires, de façon que le monde acquière le sentiment que son organisation internationale œuvre sérieusement et sincèrement en vue de le prémunir contre le désastre d'une conflagration mondiale.

9. Dans ce domaine, et comme conséquence de la situation qui prévaut dans le monde d'aujourd'hui, nous affirmons que le désarmement ne peut se réaliser que par la disparition de l'impérialisme, du racisme, du sionisme comme de tous les aspects de l'agression étrangère, de l'occupation, de la domination et de l'exploitation. Il ne peut se réaliser que si les peuples acquièrent la certitude que la sécurité est fondée sur le droit, l'égalité et la justice, que sont respectés et protégés leur intégrité territoriale, leur indépendance, leur souveraineté et leur droit à l'autodétermination et le choix du régime qu'ils souhaitent.

10. Au premier rang des problèmes aigus et d'une particulière gravité vient celui des régimes racistes qui, avec une obstination soutenue, continuent de défier l'opinion publique mondiale ainsi que la Charte et les décisions de l'Organisation des Nations Unies et pratiquent leur politique raciste en Afrique australe et dans la Palestine et les territoires occupés; ils y poursuivent leur politique d'agression et d'expansion, consolidant, entre eux, la coopération dans tous les domaines, tout particulièrement dans celui de la fabrication de l'armement nucléaire. En raison de la faiblesse de la dissuasion internationale, les zones contrôlées par ces régimes sont devenues de véritables foyers de conflits armés, qui exposent la paix et la sécurité internationales aux dangers les plus graves et menacent directement la sécurité et l'indépendance du continent africain et du monde arabe. Nous tenons à réaffirmer notre soutien total et absolu aux mouvements de libération en Afrique du Sud et en Namibie, dans la lutte qu'ils mènent pour les droits de leurs peuples à l'autodétermination, à l'indépendance et à la souveraineté nationale. Nous tenons de même à réaffirmer notre solidarité totale avec les pays africains de première ligne dans la résistance qu'ils opposent aux agressions racistes barbares et aux manœuvres pratiquées contre les aspirations des peuples d'Afrique australe.

11. Nous ne pouvons qu'exprimer notre profond regret pour la situation explosive dans plusieurs zones d'Asie à cause des complots impérialistes et des tentatives de domination.

12. A cela s'ajoute le fait que le problème coréen demeure sans solution. Cela nous porte à affirmer la nécessité du retrait de toutes les forces étrangères et de l'instauration d'un dialogue entre les deux parties, conformément au Communiqué conjoint nord-sud de juillet 1972¹, en vue de l'unification du pays de manière

pacifique, indépendante et loin de toute ingérence étrangère.

13. A Chypre, la situation demeure tendue et inquiétante. Nous saluons les efforts du Secrétaire général, M. Waldheim, qui a réussi à raviver le dialogue entre les deux communautés en vue d'un règlement fondé sur les décisions des Nations Unies, dans le cadre du respect de la souveraineté de Chypre, de son indépendance, de son intégrité territoriale et de sa neutralité.

14. Par le biais de l'Assemblée générale ainsi que des conférences et comités qui ont tenu des travaux sous ses auspices, l'Organisation des Nations Unies a déployé de pénibles et louables efforts pour l'instauration du nouvel ordre économique international. Bien que cinq ans se soient écoulés depuis que les bases de cet ordre ont été jetées, les pays industriels avancés ne cessent de multiplier les obstacles et les difficultés devant l'instauration de cet ordre, s'accrochant aux privilèges que leur assure l'ordre économique, commercial et monétaire en vigueur, lequel s'écarte de la justice et repose sur l'exploitation. C'est ainsi que les décisions adoptées par l'Assemblée générale et par les différentes instances internationales sont demeurées lettre morte et que tous les efforts déployés jusqu'ici se sont soldés par un échec.

15. Ce résultat aboutira inéluctablement à approfondir le fossé existant entre pays riches et pays pauvres et à priver les pays en développement des moyens de leur expansion économique et sociale, tout particulièrement de la technologie moderne. Cela conduira aussi à renforcer le blocus imposé par certains pays industriels avancés en collaboration avec les sociétés multinationales contre certains pays en développement, afin de les obliger à vendre leurs matières premières à des prix dérisoires, alors que les produits en provenance des pays industriels accusent une hausse continue qui commence à menacer de faillite l'économie des pays en développement.

16. Nous insistons sur la nécessité d'ébaucher un changement substantiel dans la structure des relations économiques actuelles et de promouvoir l'instauration d'un nouvel ordre économique international, capable de consolider l'indépendance économique des pays en développement et d'assurer la prospérité et la stabilité aux peuples du monde, contribuant par là à assurer la paix et la sécurité internationales.

17. En examinant certains problèmes internationaux, nous nous trouvons amenés à traiter des droits de l'homme et des interprétations qui en furent faites par certains pays de manière à y trouver un prétexte à leur ingérence dans les affaires intérieures de pays en développement.

18. Nous ne pouvons que mettre en garde contre la gravité de ces interprétations et de ces tentatives, d'autant plus qu'elles sont faites par ceux-là mêmes dont les pays fournissent aux régimes d'agression, d'occupation et de racisme toute l'aide morale et matérielle qui leur permet de violer les droits et la dignité de l'homme et de le menacer dans sa personne et son existence même.

19. C'est en vertu de notre foi dans les droits de l'individu, des sociétés et des peuples, grands et petits, que nous estimons nécessaire d'affronter cette offensive fal-

¹ Voir Documents officiels de l'Assemblée générale, vingt-septième session, Supplément n° 27, annexe I.

lacieuse qui cherche à attirer l'attention de l'opinion publique mondiale vers le droit de certains individus dans certains pays en vue de lui faire oublier les droits fondamentaux de millions de peuples qui subissent toujours le joug de l'impérialisme, de l'occupation, du sionisme et du racisme et qui sont privés de leur droit même à la vie. Aucun des droits de l'homme ne peut être protégé là où sévit la pratique de la force, de l'obscurantisme, de l'oppression colonialiste et raciste et là où l'homme se voit confisquer sa patrie, sa terre et son foyer. L'exemple le plus manifeste est l'oppression subie par les Arabes sous le joug du colonialisme raciste sioniste, en Palestine et dans les territoires arabes occupés, et celle subie par les Africains sous le joug des régimes racistes en Afrique du Sud et en Namibie.

20. Si la fonction première de notre organisation réside dans la protection et la consolidation de la paix et de la sécurité internationales, il est nécessaire que la situation explosive qui sévit au Moyen-Orient figure en tête des préoccupations prioritaires de l'Organisation des Nations Unies. L'importance stratégique du Moyen-Orient n'échappe à personne, de même que l'influence qu'elle exerce sur la paix du monde et sa sécurité. C'est ce qui fait que l'examen de la situation qui y règne constitue l'une des questions qui touchent de près aux tâches fondamentales de l'Organisation et à ses objectifs.

21. Notre région endure souffrances et dangers à cause de l'entité sioniste en Palestine, en raison de la nature raciste et agressive de cette entité et du défi constant qu'elle jette à l'Organisation des Nations Unies et à sa détermination à préserver la paix et la sécurité. Cela prouve que la situation dangereuse actuelle peut exploser à tout moment. Cette situation a été encore aggravée par le complot tripartite tramé par l'impérialisme américain, en collaboration avec les régimes israélien et égyptien à Camp David, dans le but de réaliser les objectifs suivants : premièrement, d'affaiblir la nation arabe en compromettant le régime égyptien par une politique contraire aux intérêts des Arabes, à leur avenir ainsi qu'à l'intérêt de la sécurité et de la paix; deuxièmement, de liquider la cause palestinienne, de saboter l'unité nationale du peuple palestinien et de porter un coup décisif à ses aspirations à la libération, à l'autodétermination et à l'établissement de son Etat indépendant sur son territoire national; troisièmement, de consolider l'agression israélienne en Palestine et dans les territoires arabes occupés et de faire d'Israël une base d'agression contre la sécurité, la paix et l'avenir de la région; et, quatrièmement, d'étendre l'hégémonie américaine militaire, économique et politique sur l'ensemble de la région. Cette tendance s'est concrétisée par la création par les Etats-Unis d'Amérique d'une série de bases militaires dans certains pays de la région.

22. Il était naturel que les Arabes résistent à ce complot et le rejettent, car ils refusent tout autant de capituler qu'ils ont hâte de réaliser la paix fondée sur le droit et la justice. La paix qui n'est pas fondée sur le droit et la justice n'est, en fait, qu'une étape vers une nouvelle guerre. Le sentiment constant d'oppression et d'injustice ne peut qu'accroître le désir d'éliminer les causes de l'oppression et de l'injustice.

23. Certes, la politique de Camp David a pu réaliser certains des objectifs israélo-américains en isolant l'Egypte et en compromettant le Gouvernement égyptien

par une politique hostile à la nation arabe et aux intérêts du peuple arabe d'Egypte, en établissant également des bases militaires américaines dans certains pays de la région, en permettant au Gouvernement israélien de décider l'annexion définitive de Jérusalem et en allant de l'avant dans sa politique de peuplement. La politique de Camp David a pu réaliser ces objectifs dangereux qui firent du Moyen-Orient une zone de lutte internationale et régionale, sans merci, mais elle a été incapable de réaliser l'un de ses objectifs majeurs qui est la liquidation de la cause palestinienne, parce qu'elle n'a pu trouver un interlocuteur palestinien et parce qu'elle se heurte à la rigueur du refus arabe.

24. C'est pourquoi des tentatives sont faites ici et là par certains milieux internationaux en relation directe avec la politique et la stratégie des Etats-Unis d'Amérique. Ces tentatives tendent à trouver une issue permettant à la politique de Camp David de poursuivre son chemin sous une autre étiquette. Nous mettons en garde l'opinion publique mondiale contre les dangers de ces tentatives qui n'aboutiront qu'à rendre plus complexe la situation prévalant dans la région.

25. Il est inadmissible que notre droit à la libération de nos territoires occupés et que les droits inaliénables du peuple palestinien déjà reconnus par l'Organisation des Nations Unies, notamment son droit au retour, à l'autodétermination et à l'établissement d'un Etat indépendant et souverain, puissent faire l'objet de manœuvres de diversion et de complots.

26. Par de nombreuses décisions, l'Assemblée a défini les fondements d'une paix juste et durable dans la région, lesquels peuvent être résumés comme suit : premièrement, le retrait total et inconditionnel de tous les territoires occupés; et deuxièmement, la reconnaissance au peuple palestinien de ses droits nationaux inaliénables dont la nature et le cadre furent définis par l'Assemblée générale.

27. Alors que le processus d'une paix juste et durable était entamé, vinrent subitement les accords de Camp David pour obstruer le chemin poursuivi et multiplier les obstacles devant les efforts tendant à l'instauration de la paix. Parmi les obstacles, on peut noter : premièrement, la conclusion du Traité égypto-israélien et la naissance d'une alliance tripartite entre les Etats-Unis, l'Egypte et Israël, et les buts qu'ils visent à réaliser dans la région; deuxièmement, la création de bases militaires américaines, qui exprime la volonté d'hégémonie des Etats-Unis d'Amérique sur l'ensemble de la région; et, troisièmement, les décisions et mesures adoptées par Israël concernant Jérusalem, l'implantation de colonies et la modification de la nature des territoires occupés.

28. L'ensemble de ces mesures a abouti à la rupture de l'équilibre dans la région, ce qui a interrompu le processus de la paix et a créé une impasse majeure. Cette situation appelle tous les peuples épris de liberté à se solidariser avec les Arabes en vue d'éliminer les obstacles dont la disparition constitue le seul moyen de créer des conditions normales pour l'instauration de la paix dans la région.

29. Telle est la situation qui prévaut dans notre région. Sa gravité s'accroît de jour en jour en raison de la persistance de la politique d'agression israélienne, aussi bien dans les territoires occupés qu'au Liban, pays frère vic-

time d'une agression systématique et d'attaques aériennes, terrestres et maritimes qui portent atteinte à sa paix et à sa sécurité comme à celles de la région tout entière. Nous estimons qu'il incombe désormais à l'Assemblée d'assumer ses responsabilités en imposant des sanctions contre Israël puisque les Etats-Unis ont réussi à frapper d'immobilisme le Conseil de sécurité par l'usage abusif qu'ils ont fait du droit de veto.

30. C'est pourquoi il est devenu impérieux que la communauté internationale réexamine l'appartenance d'Israël à l'Organisation internationale, car Israël ne se contente pas de refuser et d'enfreindre ses décisions d'une façon systématique, mais va jusqu'à la défier ouvertement avec une totale obstination. Quelle situation plus que celle-là doit retenir l'attention de la communauté internationale et l'inciter à prendre des décisions sérieuses ? Nous demandons à l'Assemblée générale de prononcer des sanctions décisives contre Israël et de le suspendre de sa qualité de Membre de l'Organisation internationale par respect pour la Charte et de ses décisions, ainsi que par souci de souligner l'importance du travail en faveur de la paix.

31. M. ALI (Egypte) [*interprétation de l'arabe*] : Monsieur le Président, je voudrais vous adresser, pour commencer, à vous qui êtes un diplomate expérimenté et compétent, qui représentez de façon brillante un grand pays, mes sincères félicitations à l'occasion de votre élection unanime à la présidence de la trente-cinquième session de l'Assemblée générale. Le fait que vous exercez la présidence montre bien le rôle croissant que joue votre pays, la République fédérale d'Allemagne, en Europe et dans la communauté européenne tout entière. Nous sommes certains que ce rôle contribuera à donner à l'humanité un avenir meilleur.

32. Je voudrais également rendre hommage au Président sortant, M. Salim Ahmed Salim, pour la compétence avec laquelle il a dirigé les travaux de l'Assemblée générale lors de la trente-quatrième session. Il ne représentait pas seulement son grand pays, la République-Unie de Tanzanie, mais tout le continent africain, avec une admirable compétence.

33. Je profiterai également de l'occasion pour me réjouir, au nom de l'Egypte, de l'admission du Zimbabwe, pays africain frère, à l'Organisation des Nations Unies. Cette admission est particulièrement significative. L'héroïque lutte du Zimbabwe et son exemple constituent le témoignage du triomphe d'une cause juste : le droit inaliénable à l'autodétermination, droit qui, malgré le colonialisme, l'occupation et le racisme s'affirmera partout dans le monde. L'indépendance du Zimbabwe montre de manière valable comment la persévérance dans la lutte et la sagesse peuvent aboutir à une solution pacifique permettant de satisfaire les droits légitimes d'un peuple, sans perdre de vue les considérations pratiques en jeu.

34. Je voudrais également féliciter, au nom de l'Egypte, le Gouvernement et le peuple de Saint-Vincent-et-Grenadines à l'occasion de l'admission de ce pays à l'Organisation des Nations Unies.

35. En examinant la situation internationale actuelle — et plus particulièrement les événements de l'année écoulée depuis la trente-quatrième session de l'Assemblée générale —, la délégation égyptienne voudrait déta-

cher un certain nombre de questions importantes qui menacent gravement le monde d'aujourd'hui, questions qui exigent une attention toute particulière, des efforts sincères et constants pour nous permettre de conserver l'essence même des relations internationales.

36. Les relations économiques internationales, notamment à la lumière de la onzième session extraordinaire de l'Assemblée générale, ont été jugées de première importance à cette session extraordinaire et à la deuxième session extraordinaire de la Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Organisation de l'unité africaine [OUA], tenue à Lagos en avril dernier. Cependant, nous devons redoubler d'efforts afin d'établir un nouvel ordre économique international fondé sur l'efficacité et la justice.

37. La onzième session extraordinaire avait été convoquée pour évaluer l'état actuel des relations économiques internationales. On espérait qu'un accord serait réalisé permettant d'entreprendre des négociations globales, afin de résoudre la crise économique aiguë que connaît le monde contemporain et que traversent plus spécialement les nations en développement qui souffrent de problèmes graves tels qu'un endettement croissant, et de surmonter les obstacles qui entravent le développement socio-économique. Il est certain que la session extraordinaire de l'Assemblée générale a montré à quel point le dialogue était nécessaire pour résoudre les difficultés dont s'accompagnent les relations économiques actuelles.

38. L'Egypte, que ce soit dans un contexte africain ou international, adhère à la position des pays en développement qui estiment que le développement économique est à la fois un droit et une obligation; ce devrait être là l'un des résultats principaux de l'instauration de relations équitables et rationnelles. L'Egypte, qui appartient au Groupe des Soixante-Dix-Sept, comprend fort bien que son salut économique doit venir en définitive d'elle-même, mais elle comprend aussi que certains autres facteurs complémentaires doivent jouer : la coopération économique entre pays en développement et l'interdépendance qui existe entre les pays développés et les pays en développement. En fait, il existe un vaste domaine dans lequel les pays en développement peuvent satisfaire, les uns les autres, leurs besoins, apportant ainsi des changements dans la structure des relations économiques internationales.

39. A ce propos, je voudrais donner comme exemple les plus récents efforts de l'Egypte en vue d'établir un fonds de coopération technique destiné à inaugurer une nouvelle ère de coopération multilatérale avec les pays africains frères. Le fonds égyptien de coopération technique a commencé d'opérer au lendemain de la dix-septième session ordinaire de la Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de l'OUA tenue à Freetown du 1^{er} au 4 juillet dernier. Tout en donnant la priorité à la mise en valeur de ses capacités propres, l'Egypte considère que le rôle des pays développés, surtout leur volonté politique, est une condition essentielle pour parvenir à la solution réelle de la crise économique actuelle.

40. En parlant d'abord des relations économiques internationales et surtout du nouvel ordre économique international, j'ai simplement voulu souligner l'importance de la situation économique dans la vie internatio-

nale d'aujourd'hui. Je pense toutefois que c'est avant tout la volonté politique qui permettra d'apporter des changements à la structure actuelle des relations économiques internationales. La volonté politique provient de l'ordre politique international existant, ordre qui demande à être examiné sérieusement ici.

41. Les événements récents et inquiétants qui constituent un défi à l'ordre international et à la Charte, cette charte à laquelle nous avons adhéré depuis 1945, n'ont pas seulement créé des perturbations politiques parfois proches du chaos, mais aussi accentué les différences entre pays puissants et pays faibles. De plus, ces épreuves ont perpétué et exacerbé les politiques racistes, l'emploi de la force dans les relations internationales, l'acquisition de territoires par la guerre, le refus des droits nationaux légitimes, dont le droit à l'autodétermination, enfin — et ce n'est pas le moindre — l'aggravation de la situation qui a bloqué dans un cercle vicieux les tentatives de désarmement.

42. Cette situation a eu un effet négatif sur le déroulement des relations internationales. Il est donc temps que nous intensifions nos efforts pour mettre fin aux problèmes causés par cette politique et pour explorer les moyens d'affirmer la volonté de la communauté internationale et les intérêts des peuples et des nations.

43. Il suffit de dire que, malgré l'existence de la Charte des Nations Unies depuis plus de 35 ans, malgré l'énoncé de ses buts et de ses principes, le peuple palestinien ne s'est pas vu épargner le joug de l'occupation ni la souffrance du déni de ses droits; l'invasion de l'Afghanistan a été possible; la population d'Afrique australe n'a pas été à l'abri des fléaux de l'occupation, du racisme et de l'*apartheid*. Une guerre à grande échelle a été évitée jusqu'ici, non pas grâce au respect de la Charte et de ses objectifs, mais plutôt parce qu'il existe un équilibre de la dissuasion nucléaire. Si cet équilibre est troublé ou si le *statu quo* est changé de manière radicale par le cours des événements, le monde pourrait être menacé d'un holocauste nucléaire.

44. Malheureusement, l'emploi de la force dans les relations internationales a repris depuis quelque temps une place importante dans les rapports entre nations. Si la communauté internationale ne prend pas position avec fermeté, les événements d'Afghanistan pourraient devenir précurseur de phénomènes semblables dans le monde, surtout dans le tiers monde. En adoptant une telle attitude les nations et les peuples du tiers monde peuvent se défendre contre une invasion militaire massive comme celle que l'Afghanistan a connue.

45. Les événements du Kampuchea sont une autre manifestation du recours à la force dans les relations internationales. Indépendamment des excès attribués à tel ou tel régime dans le pays, il n'y a aucune justification à l'intervention militaire et à l'ingérence étrangère destinées à imposer un certain régime à un peuple. Nous estimons donc que ces événements sont inacceptables.

46. Je voudrais également parler du Sud du Liban, où Israël perpète une agression mettant en danger la paix et la sécurité de la région et entravant sérieusement l'instauration de la paix.

47. La politique du Gouvernement sud-africain en Namibie et en Afrique du Sud même et ses attaques

répétées contre l'Angola témoignent du recours à la force dans le but de subjuguier un peuple.

48. L'emploi de la force a connu une prolifération telle qu'il constitue maintenant un élément courant des relations entre Etats, comme le montre le conflit récent entre l'Iran et l'Iraq, d'une part, et entre le Maroc et l'Algérie, d'autre part.

49. Nous tenons à souligner combien il importe d'adhérer aux principes sur lesquels l'Organisation se fonde et d'appliquer les résolutions des Nations Unies relatives à la Corée afin que les aspirations légitimes du peuple coréen se réalisent.

50. La subversion sous le prétexte futile d'appel à des troupes étrangères, avec incitation à un conflit armé, et l'intensification de la course aux armements dans l'intérêt des marchands de canons sont des phénomènes inquiétants analogues à l'emploi de la force, phénomènes qui ébranlent la structure des relations internationales. Nous avons vu des tentatives d'intervention étrangère en Afrique et nous déplorons ces interventions, quelle qu'en soit l'origine. Notre intention pourtant n'est pas seulement de condamner, mais aussi d'attirer l'attention sur les dangers qui marquent la situation internationale.

51. Après 35 années d'une expérience internationale unique, le moment est venu de faire une évaluation objective de l'ordre politique actuel et de se pencher sur l'efficacité du système international existant. En conséquence, le Gouvernement égyptien va proposer, dans un proche avenir, la convocation d'une session extraordinaire de l'Assemblée générale pour s'occuper de cette question dans son ensemble.

52. Ce faisant, nous n'oublions pas que les progrès de la détente internationale, si importante, sont entravés par l'absence d'une base solide sur laquelle l'appuyer. La détente doit valoir pour tous les pays, de façon que les aspirations de tous les peuples du monde puissent se réaliser, que leurs droits leur soient garantis; la détente ne doit pas profiter uniquement aux deux superpuissances.

53. A cet égard, je demande aux pays d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine de mettre en train un dialogue sur la situation internationale actuelle. Le choix du moment est d'autant plus important que cela concorde avec le vingt-cinquième anniversaire de la Conférence de Bandung, qui demandait la fin du colonialisme et qui a donc fait date dans l'évolution de l'ordre international. Que le souvenir de Bandung inspire ce groupe de nations en les amenant à s'entendre sur une position commune du tiers monde, en prévision de la session extraordinaire projetée et de manière à préserver les générations futures des épreuves d'un avenir incertain. Après tout, il est de la responsabilité de ces peuples de s'unir pour défendre leur souveraineté et leur liberté devant les dangers croissants que connaît le monde aujourd'hui.

54. Nous demandons l'interdépendance politique et la coopération économique; nous soulignons la nécessité de faire régner la justice sur la base de l'égalité souveraine dans les relations internationales, nous demandons la détente qui ne doit pas être poursuivie au désavantage du tiers monde. Nous nous engageons solennellement à veiller à ce que les affrontements stratégiques

ne se fassent pas au détriment des petits pays et de leurs aspirations.

55. Cela m'amène à parler de la polarisation dans la situation internationale actuelle. La rivalité croissante entre les superpuissances aboutit à la menace d'une nouvelle guerre froide qui consoliderait la politique d'occupation et sacrifierait les intérêts des peuples à ceux des stratèges du monde.

56. Au Moyen-Orient, nous souffrons d'une situation explosive due à une rivalité stratégique périlleuse marquée par des activités d'agression très nettes. Dans le golfe Arabique, des menaces extérieures de plus en plus grandes menacent la souveraineté et la liberté des peuples arabes de la région. Par menaces, je n'entends pas les menaces dont on parlerait pour les puits de pétrole. L'Egypte a une autre optique fondée sur notre vif désir de sauvegarder l'intégrité, les droits et les richesses de la nation arabe. Du haut de cette tribune, je déclare solennellement que l'Egypte est disposée à jouer son rôle historique et qu'elle est apte et disposée à assumer ses responsabilités pour protéger la souveraineté du peuple arabe du Golfe selon ses désirs.

57. A cet égard, nous suivons avec la plus grande inquiétude la guerre actuelle entre l'Iran et l'Iraq. Ces hostilités armées n'entraînent pas seulement une situation nouvelle dans un état de choses déjà précaire au Moyen-Orient, mais des effusions de sang et bien des souffrances dans les pays voisins auxquels l'Egypte est unie par l'histoire et le patrimoine commun de l'Islam.

58. La situation dans la région est lourde de danger latent auquel s'ajoutent d'évidentes ambitions extérieures qui nuisent aux intérêts de son peuple. Nous demandons donc instamment qu'il soit fait preuve de retenue et lançons un appel pour que soit entreprise une action collective propre à promouvoir le climat qui permettra de résoudre les problèmes qui ont conduit au conflit actuel et qui tiennent compte de la nécessité de mettre fin aux effusions de sang et d'instaurer la stabilité dans la région.

59. En tant qu'Etat du littoral méditerranéen, l'Egypte suit de très près, en même temps que les efforts entrepris dans le contexte de la sécurité européenne, les répercussions des événements internationaux graves sur la sécurité des pays de la région. L'Egypte demande donc que lors de la deuxième session d'évaluation de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe, qui se tiendra prochainement à Madrid, un plus grand rôle soit accordé aux Etats méditerranéens non européens pour leur permettre de présenter leurs problèmes de sécurité et d'en discuter, protégeant ainsi leurs intérêts légitimes face à des rivalités croissantes et afin de faire en sorte qu'aucun accord international ne puisse être conclu sans leur participation active.

60. Les questions de polarisation et la stagnation de la détente nous obligent à parler du rôle du mouvement des non-alignés dans le relâchement de la tension générale et la sauvegarde des intérêts des peuples du tiers monde. L'Egypte, en tant que l'un des membres fondateurs du mouvement et en tant que pionnier dans la projection, l'élaboration et le développement de ses principes et de ses concepts de base, est décidée à renforcer et à appuyer ce mouvement par une participation active et responsable. La rapidité avec laquelle se déroulent les

événements internationaux, la tension croissante et les défis auxquels est confronté le non-alignement exigent des efforts conjoints de tous ses membres.

61. Le mouvement non aligné a été conçu pour assurer la liberté et l'indépendance des Etats à un moment où la guerre froide et les rivalités entre puissances dominaient la vie internationale. Le mouvement est maintenant appelé à poursuivre ses objectifs sans faillir et à jouer un rôle toujours plus décisif dans la défense de l'humanité contre le spectre de la polarisation.

62. Malheureusement, le mouvement non aligné est actuellement en butte à des attaques vicieuses et malveillantes qui méconnaissent les intérêts véritables du mouvement dans son ensemble ou qui visent même à son extinction. On cherche à le détourner de sa voie véritable et à y introduire des notions étrangères qui pourraient en faire une arme pour les superpuissances. De telles tentatives ne peuvent que saper la base du mouvement et anéantir ses réalisations, rendues possibles par des années de lutte dans la défense de la liberté, de la sécurité et de la souveraineté des peuples et des pays du tiers monde.

63. Le mouvement non aligné a été conçu et développé à Belgrade, au Caire, à Lusaka, à Alger et à Colombo en tant que mouvement incarnant des idéaux nobles et élevés. Le non-alignement fait appel à la coexistence pacifique, à la réalisation de la paix et de la justice, à l'intensification de la coopération entre les peuples, à la cessation de toute ingérence dans les affaires intérieures des Etats et au respect des droits de l'homme. Essentiellement, le mouvement était destiné à protéger les nations contre le recours à la force et les maux de la polarisation. C'est pour cela que nous ne saurions tolérer les manœuvres de certaines forces, à l'intérieur du mouvement, qui visent à en faire l'instrument d'une certaine superpuissance et trahissent ainsi sa raison d'être.

64. Nous n'avons pas créé le mouvement des non-alignés pour qu'il soit exploité par l'un ou l'autre des blocs rivaux, qu'il devienne partie d'un système d'alliances stratégiques et politiques rivales, ou soit l'apanage d'un pacte militaire particulier. Il a plutôt été établi en tant que force morale et spirituelle propre à jouer un rôle positif et effectif dans les affaires internationales. Au nom de l'Egypte, je déclare que nous nous opposerons de toutes nos forces au rôle destructeur que jouent certains pays à l'intérieur même du mouvement. Nous ne permettrons pas que le mouvement des non-alignés devienne un instrument entre les mains d'un bloc quel qu'il soit — je précise bien: quel qu'il soit. Il continuera d'être une force vigoureuse et libre. Quiconque cherche à diriger le mouvement ou simplement à l'orienter ne doit pas seulement posséder des qualités politiques et des vertus morales pour l'empêcher de devenir le fantôme de l'une ou l'autre superpuissance, mais devra également conserver son indépendance intellectuelle et sa liberté politique et économique.

65. Il est temps que le mouvement non aligné résiste à un glissement vers l'abîme de la polarisation et fasse front aux forces négatives, qui cherchent à l'entraîner dans le labyrinthe des conflits régionaux, à s'en servir pour régler des comptes mesquins ou réaliser des ambitions de dirigeant, et qu'il poursuive sans faillir son but véritable. Le mouvement doit triompher des tentatives

visant à le détruire de l'intérieur et doit préserver son existence. Sa création doit être considérée comme l'un des événements politiques les plus importants qui ont contribué effectivement à la paix et au progrès au cours des deux dernières décennies.

66. Je voudrais maintenant passer à l'un des domaines les plus importants des activités internationales, le désarmement. La persistance de la course aux armements, qu'il s'agisse d'armes nucléaires ou d'armes classiques, est lourde de danger pour le présent et l'avenir. On sait pertinemment que l'exacerbation de la course aux armements, surtout dans le domaine nucléaire, dans les zones actuelles de conflit latent, et l'escalade de la rivalité militaire augmentent le danger d'une guerre mondiale.

67. Le désarmement nucléaire, à cause de ses implications pour l'humanité, devrait recevoir la priorité la plus élevée. Au cours de la deuxième Décennie du désarmement, il convient donc d'accorder la plus grande attention à la cessation de la mise au point qualitative des armes nucléaires, et de la production de matières fissiles à des fins militaires, à la prévention de la prolifération des armes de destruction massive et à l'élimination des stocks existants. A cet égard, nous demandons un engagement collectif à l'égard des buts et objectifs du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires [résolution 2373 (XXII), annexe]. Par cet engagement, les Etats nucléaires s'acquitteraient de leurs obligations de prendre des mesures accélérées en vue du désarmement nucléaire et de coopérer avec les Etats non nucléaires dans le domaine des techniques nucléaires à des fins pacifiques, alors que ces derniers avaient honoré leurs obligations en vertu du Traité.

68. La position des Etats nucléaires, à la deuxième Conférence des parties chargée de l'examen du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires², qui ont refusé de prendre des mesures positives en vue du désarmement nucléaire, a contraint le mouvement non aligné à réagir en demandant des garanties fermes pour la sécurité des Etats non nucléaires et à rejeter les restrictions imposées par certains exportateurs de combustible nucléaire, restrictions qui ont entravé le transfert de techniques nucléaires dans l'intérêt du développement des pays du tiers monde.

69. A cet égard, nous voudrions également souligner l'importance de la création des zones exemptes d'armes nucléaires. Pour compléter les efforts entrepris à cet effet en Amérique latine, où un traité est en vigueur³, et en Afrique⁴, que ses dirigeants, avec le soutien de l'Organisation des Nations Unies, ont déclarée zone exempte d'armes nucléaires, l'Egypte recommande fortement l'adoption de mesures pratiques et efficaces afin d'établir une zone exempte d'armes nucléaires au Moyen-Orient.

70. Une surveillance internationale efficace et un engagement juridique contraignant et sans équivoque,

de la part des Etats de la région, de respecter les dispositions du Traité sur la non-prolifération, sous la surveillance et le contrôle internationaux et avec des garanties internationales dans le cadre de l'AIEA, sont les seules garanties contre une course aux armes nucléaires dans la région — course qui, si elle n'est pas stoppée à temps, pourrait affecter défavorablement les chances d'instaurer dans la région une paix globale juste et durable ainsi que la stabilité.

71. Les techniques nucléaires ne sont plus le monopole de certains. L'Egypte, pays qui a donné naissance à bon nombre de savants dans le domaine nucléaire, s'efforcera de préserver le Moyen-Orient des périls de la destruction nucléaire. Elle présentera à la Première Commission un projet de résolution qui, nous l'espérons, recevra l'appui unanime qu'il a déjà connu au cours des six dernières sessions.

72. L'Egypte voudrait également déclarer dans les termes les plus nets qu'elle donne un soutien total à la création d'une zone de paix dans l'océan Indien. La création de cette zone ne devrait intervenir qu'après une étude détaillée et intégrée de la situation dans l'Asie centrale et l'Asie occidentale afin d'éviter la rivalité stratégique que nous connaissons actuellement dans les eaux et sur le littoral de cet océan. Nous savons fort bien quels sont les effets de cette situation. Notre premier souci réside dans les intérêts des Etats et des peuples de la région, c'est-à-dire leur indépendance, leur non-alignement, la nécessité de les protéger de l'hégémonie, de la domination, des conflits et des rivalités. Nous espérons donc que la Conférence sur l'océan Indien, qui devrait avoir lieu à Colombo en 1981, débouchera sur un accord permettant de protéger les intérêts de la région.

73. J'ai parlé des grands problèmes auxquels le monde se heurte dans sa recherche de paix. Je vais maintenant parler de l'Afrique australe et de la Palestine, problèmes qui restent graves et qui dépassent de beaucoup les confins de leurs régions respectives, mettant en danger la paix et la sécurité internationales.

74. La situation en Afrique australe restera explosive tant que le régime raciste sud-africain s'entêtera à pratiquer sa politique odieuse d'*apartheid*, vouée cependant à l'échec. Il convient d'éliminer complètement la politique raciste du Gouvernement sud-africain afin qu'un ordre acceptable et humain puisse être établi dans ce pays.

75. De même, la situation en Namibie ne doit pas pouvoir persister. Les obstacles que dresse l'Afrique du Sud pour empêcher l'application du plan des Nations Unies exigent que les mesures rigoureuses prévues par la Charte soient appliquées pour contraindre ce pays à se conformer aux résolutions pertinentes des Nations Unies. La position de l'Egypte à cet égard est dictée par ces principes. Nous donnons un appui total au peuple namibien qui lutte pour l'autodétermination et l'indépendance. Partant de cette position de principe, l'Egypte déplore vivement la demande du Gouvernement sud-africain adressée au Secrétaire général, le 12 mai 1980⁵, afin que les Nations Unies ne reconnaissent

² Tenue à Genève du 11 août au 7 septembre 1980.

³ Traité visant l'interdiction des armes nucléaires en Amérique latine (Traité de Tlatelolco).

⁴ Déclaration sur la dénucléarisation de l'Afrique, adoptée en 1964 par la Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Organisation de l'unité africaine.

⁵ Voir *Documents officiels du Conseil de sécurité, trente-cinquième année, Supplément d'avril, mai et juin 1980*, document S/13935.

plus la South West Africa People's Organization [SWAPO]. L'Égypte voit, dans cette demande, un effort inutile par l'Afrique du Sud de méconnaître la réalité, cherchant vainement à arrêter la marche de l'histoire.

76. La question de Palestine a été examinée par l'Assemblée générale il y a quelques semaines à peine, lors de la septième session extraordinaire d'urgence. A cette session, un consensus international s'est dégagé avec force en faveur des droits nationaux légitimes du peuple palestinien. Une solution juste de ce problème s'impose d'urgence.

77. Le problème de la Palestine, plus que tout autre problème, a souffert depuis un quart de siècle de l'indifférence internationale. Ce n'est qu'après la guerre du Ramadan d'octobre 1973 qu'un mouvement effectif et définitif s'est amorcé vers un règlement pacifique de ce problème.

78. Malgré le soutien unanime donné par la communauté internationale dans ce sens, des obstacles continuent à s'opposer au droit à l'autodétermination des Palestiniens et des tentatives sont faites pour noyer les efforts valables dans un océan de rhétorique. A la suite de ces efforts, et malgré les principes consacrés par la Charte des Nations Unies et les diverses résolutions adoptées par les Nations Unies sur cette question, le peuple palestinien reste privé de ses droits; il continue à souffrir sous le joug de l'oppression, il connaît l'angoisse du déplacement et de l'occupation étrangère sans pouvoir espérer accéder à la liberté et ne peut exercer ses droits inaliénables et légitimes à l'autodétermination sans aucune ingérence étrangère sur son propre sol.

79. Pour nous, la question de Palestine est un problème égyptien, arabe et africain, un problème qui affecte le tiers monde dans son ensemble. En conséquence, l'Égypte s'est lancée dans la solution de ce problème, d'abord en mettant fin au *statu quo* que certains voulaient perpétuer, ensuite en instaurant une période de transition qui pourrait servir d'étape préparatoire à des négociations globales du règlement définitif avec la participation du peuple palestinien à égalité avec les autres parties concernées.

80. Telle était la raison des diverses initiatives prises par l'Égypte depuis 13 ans, en commençant par l'acceptation de la résolution 242 (1967) du Conseil de sécurité, la coopération accordée très volontiers à la mission Jarring, la guerre d'usure, l'adoption du plan Rogers de 1970, la mission des Sages africains de 1971, la glorieuse guerre d'octobre, l'initiative du président Sadate en novembre 1977 et la signature des accords de Camp David.

81. Dans tous ses efforts, l'Égypte n'a jamais oublié ni méconnu les prémisses fondamentales énoncées par la communauté internationale à l'Organisation des Nations Unies, par l'OUA et par le mouvement non aligné, prémisses qui doivent être à la base du règlement du problème palestinien. L'essentiel est toujours le droit des Palestiniens à l'autodétermination et au retour dans leur patrie.

82. Ces prémisses fondamentales ne sauraient faire l'objet de compromis. Personne n'a le droit de faire des concessions à leur égard car elles constituent la seule

garantie réelle d'une paix juste et elles sont au cœur même du règlement pacifique.

83. Il est reconnu partout dans le monde que le problème palestinien est complexe et qu'il comprend de nombreux éléments qui s'enchevêtrent dans leur complexité. Il faut donc tout d'abord s'efforcer de mettre fin à l'occupation étrangère des territoires palestiniens sur la rive occidentale, dans la Jérusalem arabe et la bande de Gaza, et rétablir les droits légitimes inaliénables du peuple palestinien. La signature des accords de Camp David par l'Égypte représente un pas dans cette direction. Les accords de Camp David représentent une mesure concrète vers l'application de la résolution 242 (1967) du Conseil de sécurité, mesure qui permettrait d'instaurer une étape transitoire en vue du rétablissement de l'autodétermination du peuple palestinien. Les accords sont également destinés à favoriser la coexistence israélo-palestinienne. Une fois qu'Israël respectera la règle du droit international et de la légitimité, les deux peuples pourront bénéficier des avantages de la coexistence pacifique et de la coopération à l'avenir. Quand nous nous sommes engagés dans les négociations en vue de l'établissement d'une étape transitoire, nous espérons beaucoup, malgré la campagne de calomnies lancée à ce moment-là, qu'il serait possible d'adoucir le sort du peuple palestinien dans les territoires occupés, de lui permettre d'exercer sa pleine autorité sur son territoire et de participer plus tard, à égalité avec le Gouvernement israélien, à des négociations visant à déterminer le présent et l'avenir. Cependant, les attermoissements d'Israël, son attitude obstructionniste ainsi que sa politique de colonies de peuplement et les mesures illégales qu'il a prises en ce qui concerne Jérusalem ont, plus d'une fois, entraîné la stagnation et l'impasse. Bien que l'Égypte soit la première à condamner cette politique israélienne, elle n'en croit pas moins que des possibilités existent de réaliser des progrès tangibles en vue d'un règlement d'ensemble.

84. Pour surmonter les obstacles dus aux attermoissements d'Israël dans les négociations et à sa politique dans les territoires occupés, obstacles qui empêchent tout mouvement valable vers les objectifs intérimaires précisés dans les accords de Camp David — c'est-à-dire l'établissement de la pleine autonomie sur la rive occidentale, y compris Jérusalem et la bande de Gaza, pour une période de cinq ans au plus —, le président Sadate a proposé la convocation d'une réunion au sommet avec le Président des États-Unis et le Premier Ministre d'Israël après les élections présidentielles aux États-Unis. L'objectif de ce sommet serait de discuter de ces obstacles afin de les surmonter, préparant ainsi la voie à l'établissement de la période intérimaire pendant laquelle le Gouvernement militaire israélien sera remplacé par une autorité palestinienne, et les forces armées israéliennes commenceront à se retirer de la rive occidentale et de la bande de Gaza.

85. La persévérance avec laquelle l'Égypte s'efforce de résoudre le problème palestinien dans un cadre pratique et efficace, loin de toute rhétorique irréfléchie, naît de sa conviction que la sécurité, la paix et la stabilité au Moyen-Orient dépendent de la solution du problème palestinien. L'Égypte n'affirme nullement qu'elle a le monopole du règlement de ce problème; au contraire, elle encourage tous les efforts entrepris dans ce but.

Nous encourageons et nous soutenons l'initiative européenne, attitude que nous avons communiquée à M. Thorn, président de la mission européenne d'enquête, lors de sa récente visite au Caire. De même, nous appuyons les idées avancées par M. Ceausescu, président de la Roumanie, qui prévoyait la convocation d'une conférence internationale, proposition avancée précédemment par M. Waldheim, le Secrétaire général. Je profite de l'occasion pour rendre un hommage tout particulier à son dévouement et à ses efforts inlassables pour servir la cause de la paix. Le Vice-Président de l'Égypte, M. Mubarak, a récemment achevé une visite en Europe, au cours de laquelle il a présenté la position égyptienne et manifesté notre soutien total à toute initiative qui pourrait contribuer au juste règlement du problème palestinien.

86. Entre-temps, il n'est pas inutile de rappeler que, depuis les efforts des Sages africains au début des années 70, la question de Palestine, qui est également un problème africain fondé sur l'unité de la lutte pour la libération et l'indépendance, a été et reste l'objet de contacts intensifs entre dirigeants africains.

87. Il convient de dire dans les termes les plus précis que toutes ces initiatives, idées et propositions devraient tenir compte de deux considérations fondamentales, à savoir: compléter les efforts entrepris et à entreprendre en vue du règlement pacifique du problème; et se fonder sur les principes suivants: premièrement, le droit légitime et inaliénable du peuple palestinien d'exercer son droit à l'autodétermination sans ingérence extérieure; de plus, la reconnaissance du droit du peuple palestinien d'établir son propre Etat indépendant en Palestine comme droit incontesté égal à celui de tous les peuples à l'indépendance; deuxièmement, tout règlement devrait prévoir l'application de tous les principes inscrits dans les résolutions du Conseil de sécurité, en particulier la résolution 242 (1967), qui stipule l'inadmissibilité de l'acquisition de territoires par la force et le respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de tous les Etats de la région; troisièmement, le droit et l'obligation du peuple palestinien de participer à toutes les étapes des négociations menant vers un juste règlement; quatrièmement, le rejet de toutes les mesures israéliennes contraires au droit international, à la Charte, aux résolutions pertinentes des Nations Unies et aux conventions internationales obligatoires, en particulier les mesures concernant la création de colonies de peuplement dans les territoires occupés; cinquièmement, la sécurité de la région est indivisible et ne se rapporte donc pas seulement à Israël; une sécurité authentique ne peut être réalisée pour l'une des parties aux dépens de la sécurité et des droits des autres; et, sixièmement, la nécessité qu'Israël entreprenne immédiatement certaines mesures propres à créer la confiance pour faire régner un climat d'entente et de coexistence entre les peuples palestinien et israélien, climat qui, sur la base de la légitimité internationale, préparerait la voie de relations amicales entre les deux peuples à l'avenir.

88. Comme l'a dit le président Sadate, si la question de Palestine est au centre du conflit du Moyen-Orient, Jérusalem en est l'essence. Il est devenu absolument clair que toute atteinte portée au statut juridique de Jérusalem sera rejetée et toute tentative bilatérale pour le modifier sera dénoncée et rejetée par un consensus

mondial. La résolution 478 (1980) du Conseil de sécurité, sur l'inadmissibilité des mesures et dispositions prises par Israël qui affectent le statut de la ville de Jérusalem, déclare que ces mesures sont nulles et non avenues. Cette résolution représente le mieux l'opinion unanime du monde sur le sujet. L'Égypte s'oppose à toute mesure prise par Israël visant à intégrer Jérusalem et exprime sa reconnaissance aux pays qui avaient retiré leur mission diplomatique de Jérusalem en signe de réprobation de la politique d'Israël et conformément à ladite résolution. Nous demandons à tous les Etats de réaffirmer l'inadmissibilité de toute mesure visant à imposer la domination d'Israël sur Jérusalem ou capable de renforcer ses vues sur la ville.

89. L'Égypte a choisi la voie de la paix. L'Égypte n'épargnera aucun effort dans sa recherche pour la paix, parce qu'elle croit aux nobles principes et objectifs des Nations Unies et aux principes du non-alignement pour lesquels elle a combattu et continuera de combattre jusqu'à ce qu'ils deviennent des normes établies pour la majorité des nations.

90. La politique étrangère de l'Égypte devrait être perçue comme la manifestation du rôle historique qu'elle joue depuis l'aube de la civilisation.

91. L'Égypte continuera, avec les autres nations éprises de paix, à rechercher l'élimination du spectre de la guerre, le développement de relations amicales et une coopération féconde entre les nations, afin que règne un ordre international marqué par la justice et la paix.

92. M. NASE (Albanie): Monsieur le Président, permettez-moi tout d'abord, au nom de la délégation de la République populaire socialiste d'Albanie, de vous adresser nos salutations et nos félicitations pour votre élection au poste élevé de président de cette assemblée.

93. Qu'il me soit permis également, au nom du Gouvernement albanais, de saluer l'admission de la République du Zimbabwe comme Membre de l'Organisation des Nations Unies et de formuler les meilleurs vœux pour le progrès et le bonheur du peuple ami de ce pays qui, au prix du sang versé et de sacrifices, a conquis sa liberté et son indépendance nationale. Nous saluons également l'admission dans les rangs de l'Organisation de l'Etat libre et indépendant de Saint-Vincent-et-Grenadines.

94. Le cours des événements dans la période qui s'est écoulée depuis la trente-quatrième session de l'Assemblée générale montre que l'agression et l'expansion militaires, économiques et idéologiques des puissances impérialistes et l'intensification continue de l'oppression et de l'exploitation néocolonialistes inhumaines des divers peuples et pays ont été et demeurent toujours une partie intégrante de la politique et de la stratégie hostiles de l'impérialisme dans sa lutte contre les peuples et la révolution. Cette néfaste activité expansionniste et hégémoniste des superpuissances impérialistes et de leurs blocs militaires a créé dans le monde une situation très grave et explosive et a mis en danger plus que jamais la liberté et l'indépendance des peuples, la paix et la sécurité internationales.

95. Le monde capitaliste révisionniste est tenaillé par une grave crise économique et politique, militaire, idéologique et morale. Il est rongé par des contradictions

internes très aiguës. La bourgeoisie internationale n'étant plus en mesure de dominer par les anciennes formes d'exploitation et d'oppression met toujours plus ouvertement en action les forces les plus réactionnaires et, dans divers pays, elle s'achemine vers le fascisme. La crise économique et financière s'est encore approfondie et elle a pris des proportions sans précédent. L'inflation, les hausses astronomiques des prix, l'accroissement continu du chômage, la grave crise énergétique et d'autres phénomènes ruineux du même genre témoignent des grandes proportions prises par cette crise, ces phénomènes se fondant en une énorme avalanche qui va sans cesse grossissant et qui frappe très durement les larges masses travailleuses.

96. La bourgeoisie capitaliste-révissionniste s'efforce de faire retomber le lourd fardeau de cette crise économique sur le dos du prolétariat et des autres peuples et pays, surtout d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine, où elle a entrepris une véritable croisade d'expansion, de pillage et d'exploitation néocolonialiste.

97. Comme il est clairement apparu aussi à la onzième session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée à la situation économique, les peuples et les pays en développement dans diverses régions du monde ressentent toujours plus les lourdes conséquences de cette agression économique effrénée. Les superpuissances et les autres puissances impérialistes — à travers les prétendus aides et crédits, la prétendue coopération technique, à travers le système exploiteur néocolonialiste existant des échanges inégaux et de la discrimination dans les relations économiques et commerciales — s'efforcent d'accentuer le pillage et l'exploitation de ces peuples et pays, d'entraver leurs efforts pour mettre sous leur propre contrôle et leur souveraineté nationale leurs richesses et ressources naturelles, d'étouffer la lutte qu'ils mènent pour renforcer leur indépendance économique et politique pour leur développement libre et indépendant.

98. Le peuple albanais et son gouvernement, comme par le passé, se solidarisent pleinement avec la lutte et les efforts que mènent les pays en développement d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine pour modifier radicalement les rapports d'inégalité dans les relations économiques et commerciales internationales, pour mettre fin au pillage et à l'exploitation néocolonialiste des puissances impérialistes et avancer, indépendants, dans la voie de leur développement et de leur progrès harmonieux.

99. La farouche rivalité entre les deux superpuissances impérialistes, les Etats-Unis et l'Union soviétique, sans exclure non plus la Chine socio-impérialiste et les autres puissances impérialistes, leurs marchandages et combinaisons pour accaparer les marchés, pour conserver et étendre leurs zones d'influence respectives, pour s'évincer l'une l'autre des zones où leur présence et leur influence sont ébranlées, ont marqué une intensification et une aggravation de dimensions nouvelles et accrues. Tels sont les menaces des Etats-Unis d'Amérique et leurs préparatifs ouverts d'intervention en Iran, l'intensification de la politique et de l'activité agressives de l'Union soviétique socio-impérialiste et son expansion vers les zones du pétrole et les voies maritimes qui les entourent. L'agression fasciste des socio-impérialistes soviétiques en Afghanistan et l'occupation militaire de

ce pays souverain constituent l'une des entreprises concrètes les plus manifestes de cette activité hégémoniste.

100. Dans le même temps, on constate une nouvelle escalade de l'activité politique, diplomatique et militaire des Etats-Unis d'Amérique et des autres puissances impérialistes dans la zone du Moyen-Orient et les régions environnantes, où s'est créée une situation de tension extrême et de psychose de guerre. Cela se manifeste par un accroissement inouï du dispositif militaire, des flottes et des armements des superpuissances, des forces dites d'intervention rapide aux alentours du golfe Persique et dans l'océan Indien, par un accroissement des chantages, des menaces, des pressions et du blocus contre l'Iran. Dans le même temps, aussi bien les Etats-Unis d'Amérique que l'Union soviétique ont intensifié leurs efforts diplomatiques et leurs pressions pour s'assurer des bases aériennes et navales dans divers pays de cette zone ainsi que pour renforcer leur présence et leur influence dans ces pays. Dans cette âpre lutte et rivalité entre les deux superpuissances impérialistes pour des zones d'influence, les Etats-Unis d'Amérique ont fait entrer en jeu de leur côté la nouvelle alliance agressive qu'ils ont nouée avec le socio-impérialisme chinois et les autres forces réactionnaires du continent asiatique. De ce fait, dans ce continent, et en particulier dans la zone de l'Indochine, s'est créée une situation très dangereuse et explosive.

101. En Europe également, on observe une accumulation toujours accrue d'éléments troubles de menaces et de danger de guerre. Les deux superpuissances impérialistes ont intensifié à l'extrême la course aux armements; elles ont accru la force de frappe de leurs deux blocs agressifs, l'Organisation du Traité de l'Atlantique nord [OTAN] et l'Organisation du Traité de Varsovie, dans les membres desquels sont concentrées aujourd'hui, en état d'alerte permanente, des forces militaires trois ou quatre fois plus nombreuses qu'il ne s'en trouvait dans ces pays à la veille de la seconde guerre mondiale. Les nouveaux plans d'augmentation des budgets militaires et la dissémination des armes nucléaires américaines les plus sophistiquées dans les pays membres de l'OTAN, le développement de nouvelles armes nucléaires soviétiques et d'une moderne aviation de guerre, l'approche de flottes, de bases militaires, d'arsenaux, d'unités de chars et de fusées ainsi que des « forces d'intervention rapide » autour des zones possibles d'affrontement militaire sur lesquelles s'étendent les visées expansionnistes des deux superpuissances, sont certains des facteurs qui influent directement sur l'aggravation de la situation en Europe et qui ont mis sérieusement en danger la liberté et l'indépendance des peuples européens.

102. Une des caractéristiques principales de la situation actuelle sur le continent européen consiste dans l'aggravation continue des contradictions et des désaccords entre les deux superpuissances et leurs partenaires dans leurs alliances respectives sur un certain nombre d'importantes questions économiques et politiques. Aussi, les Etats-Unis d'Amérique et l'Union soviétique s'efforcent-ils d'apaiser et d'éliminer les nombreux désaccords et de neutraliser les tendances centrifuges qui s'observent dans leurs alliances, afin de renforcer leur contrôle et leur diktat sur elles et de contraindre leurs alliés à appuyer leur politique et leur activité agressive dans diverses zones du monde. Les Etats-Unis d'Améri-

que demandent aux pays d'Europe occidentale de se solidariser avec eux et de les suivre dans leurs menées agressives, dans les pressions et le blocus à l'encontre de l'Iran, au Moyen-Orient et dans leurs sanctions contre l'Union soviétique par suite de l'occupation de l'Afghanistan. L'Union soviétique dicte ses ordres à ses alliés pour qu'ils appuient son agression en Afghanistan ainsi que sa politique de « détente » avec l'Occident.

103. Dans le même temps, les deux superpuissances déploient une série d'efforts, et chacune pour sa part recourt à tous les moyens pour approfondir la division dans les alliances de sa rivale. Ainsi, alors que les socio-impérialistes soviétiques s'efforcent d'exploiter dans leur intérêt les désaccords apparus entre les Etats-Unis d'Amérique et certains pays d'Europe occidentale, l'impérialisme américain et ses alliés européens font tout leur possible pour affaiblir les liens des pays de l'Europe de l'Est avec l'Union soviétique et leur dépendance à son égard, et pour y accroître leur propre influence. Un exemple évident de cette pratique est fourni par le rôle actif que joua l'Occident dans l'évolution des récents événements en Pologne — qui sont la conséquence de la ligne contre-révolutionnaire approuvée au vingtième Congrès du parti révisionniste soviétique —, de la politique que suit l'Union soviétique envers ses alliés pour les maintenir sous sa coupe et une expression typique de la putréfaction toujours plus marquée qui sévit dans le monde révisionniste.

104. Dans d'autres régions d'Europe, les Etats-Unis d'Amérique exercent une pression sur certains pays alliés pour leur faire accepter leurs conditions pour des accords sur les nouvelles bases militaires, les stations d'écoute et les forces qu'ils entendent installer sur le territoire de ces pays, alors que les Soviétiques envoient de nouvelles forces et de nouveaux armements, construisent des aérodromes et des arsenaux sur le territoire des pays membres du Traité de Varsovie.

105. Une pareille activité dangereuse de la part des superpuissances impérialistes s'observe aujourd'hui aussi dans les Balkans ou dans leurs efforts pour effrayer et démoraliser les peuples balkaniques. En même temps que le chantage et les menaces d'agression, les superpuissances maintiennent allumés et cherchent à attiser les désaccords et les querelles entre les pays balkaniques; à des moments déterminés, elles attisent la psychose de guerre et lancent des menaces ouvertes d'intervention et d'agression.

106. La République populaire socialiste d'Albanie, en tant qu'Etat indépendant et épris de paix, a toujours suivi de manière conséquente une politique de bon voisinage dans ses rapports avec les Etats voisins. Dans cet esprit, elle a fait et elle fait des démarches concrètes en vue du développement normal, et toujours dans un sens positif, des relations bilatérales dans les divers domaines d'intérêts réciproques. Comme nous l'avons déclaré dans le passé, nous désirons souligner à nouveau aux peuples voisins qu'il ne viendra jamais aucun mal du territoire albanais. Le Gouvernement albanais s'en tient au point de vue que les intérêts des peuples balkaniques, de la paix et de la sécurité véritables dans cette région exigent que les Etats des Balkans ne soient pas impliqués dans les dangereuses intrigues et combinaisons des superpuissances impérialistes. Les peuples balkaniques

doivent être laissés libres de vivre en paix et en amitié entre eux.

107. Les deux superpuissances impérialistes, pour justifier leurs préparatifs de guerre, leur course effrénée aux armements et leurs efforts pour acquérir, chacune pour sa part, la supériorité sur l'autre, ont récemment intensifié encore leur tapage assourdissant et désorientant sur les dangers qu'entraînent la rupture de l'équilibre des forces et leur confrontation. C'est ce but que servent la bruyante proclamation de la nouvelle stratégie nucléaire qu'ont élaborée les « faucons » de l'administration américaine ainsi que les déclarations menaçantes des socio-impérialistes soviétiques sur les mesures qu'ils adopteront pour contrebalancer ce nouveau développement de la rivalité soviéto-américaine.

108. Les deux parties se répètent sans cesse l'une à l'autre qu'elles ne permettront aucune concession qui rompe l'équilibre des forces et, sous ce prétexte, elles accroissent leurs budgets militaires et dressent publiquement des plans et des projets pour la production de nouvelles armes nucléaires et de moyens de lancement. Exerçant de fortes pressions et un grand chantage sur divers peuples et pays, ces parties s'efforcent de leur imposer l'idée que, pour préserver l'équilibre entre les Etats-Unis d'Amérique et l'Union soviétique et éviter un affrontement direct américano-soviétique, les Etats souverains doivent leur faire des concessions, se soumettre à leur diktat, à leur contrôle et à leur domination.

109. Dans son œuvre « L'eurocommunisme, c'est de l'anticommunisme », le dirigeant du peuple albanais, le camarade Enver Hoxha, a dit :

« La thèse de l'équilibre entre les grandes puissances en tant que facteur ou moyen de sauvegarder la paix est un vieux slogan que le monde, et surtout l'Europe, connaissent fort bien. Cette thèse a toujours visé à justifier la politique hégémoniste des grandes puissances impérialistes, le droit qu'elles s'arrogent d'intervenir dans les affaires intérieures d'autres pays et de les dominer. »

110. Les superpuissances cherchent à résoudre, sur le dos des peuples, toutes les difficultés dans leurs rapports entre elles. Elles ne parviennent pas dans tous les cas à harmoniser leur rivalité et leur coopération et elles exploitent toute rupture de l'équilibre pour effrayer les peuples, pour les désarmer psychologiquement et pour pouvoir ensuite plus facilement les attaquer et les occuper militairement. Dans ce cadre, les superpuissances créent dans divers pays et diverses zones des situations graves et compliquées, elles suscitent des crises, des tensions et des foyers de conflit, elles entreprennent des agressions et des guerres locales, mettant ainsi gravement en péril la souveraineté, la liberté et l'indépendance des peuples, la paix et la sécurité générales.

111. De pair avec toute cette activité ouvertement agressive, avec les complots et les menées en coulisses qu'ils ourdissent chaque jour contre les peuples, les impérialistes américains et les socio-impérialistes soviétiques, en même temps qu'ils accroissent leurs propres budgets militaires et qu'ils augmentent et perfectionnent leurs armements, menacent et occupent sans le moindre scrupule d'autres territoires et d'autres pays, parlent et mènent grand bruit à propos du désarmement, de la « détente », et ils proposent de nouvelles conférences

sur le désarmement. Les Etats-Unis, tandis qu'ils menacent eux-mêmes d'agression le peuple iranien et les autres peuples du monde, affirment leur prétendue bonne volonté en vue de la solution du problème du Moyen-Orient. De son côté, l'Union soviétique met tout en œuvre pour couvrir la nouvelle agression contre l'Afghanistan de ses inquiétudes à propos de la « détente », de ses « serments » sur la réalisation de la sécurité européenne à la Conférence de Madrid, jusqu'à ce qu'elle se jette sur un autre Afghanistan.

112. Mais, quels que soient les efforts de leurs idéologues et de leurs politiciens pour se camoufler derrière des slogans pacifistes et diverses conférences aux fins démagogiques, les deux superpuissances impérialistes, les Etats-Unis d'Amérique et l'Union soviétique, ont été et demeurent les deux plus grands ennemis de la liberté et de l'indépendance des peuples, des Etats souverains épris de liberté, de la paix et de la sécurité internationales. La vie a démontré que dans des situations déterminées, lorsque leurs intérêts sont mis en danger, les deux superpuissances impérialistes, indépendamment de leur rivalité et de l'âpre lutte qu'elles se livrent pour l'hégémonie et la domination du monde, trouvent des points de rencontre lorsqu'il s'agit de combattre les peuples et la révolution. Elles n'épargnent rien pour réprimer toutes sortes de résistance populaire, tout effort des pays épris de liberté et souverains contre le contrôle, le diktat, la domination et la répression néocolonialistes.

113. Mais, en dépit du grand potentiel économique et militaire que les superpuissances ont mis au service de leur politique de domination et d'hégémonie mondiales, en dépit des menaces et des chantages, des agressions et des complots mystificateurs, en dépit de l'arsenal incalculable de leurs agents, espions et adeptes, elles ne sont pas en mesure de freiner le cours des événements, de trouver la stabilité dans leur lutte pour instaurer leur hégémonie sur les peuples.

114. La force unie des ennemis des peuples est puissante et considérable, mais la force des peuples est colossale. L'évolution des événements confirme pleinement cette réalité incontestable. L'année qui s'est écoulée depuis la trente-quatrième session de l'Assemblée générale témoigne du fait que les peuples épris de liberté et de paix dans diverses régions du monde se sont engagés encore davantage dans les luttes révolutionnaires et de libération nationale contre l'oppression et la domination, contre l'agression et l'intervention des superpuissances impérialistes, contre la violence et l'exploitation exercées par les forces de la réaction locale. Les victoires du vaillant peuple iranien et sa résolution de mener constamment en avant la révolution démocratique et anti-impérialiste en témoignent; la lutte résolue du peuple afghan contre les agresseurs socio-impérialistes soviétiques, la résistance et la lutte héroïque du peuple palestinien et d'autres peuples arabes contre l'agression impérialiste sioniste, la grande victoire du peuple du Zimbabwe, la lutte des peuples de Namibie et d'Azanie et d'autres peuples africains contre le racisme et le néocolonialisme pour la libération nationale, toutes en témoignent. Dans beaucoup de pays d'Amérique latine, le prolétariat et les autres masses travailleuses se sont dressés et versent leur sang dans d'âpres affrontements avec les juntes fascistes pour la liberté et la vraie démocratie, pour échapper au double joug de

l'oligarchie financière des féodaux locaux et du capital monopoliste des Etats-Unis.

115. Nous sommes aujourd'hui témoins du grand essor qu'a pris la révolte populaire révolutionnaire des larges masses des peuples musulmans, en Iran, dans les pays arabes et dans d'autres pays islamiques. Ces peuples, qui ont été laissés dans les ténèbres et un état profondément arriéré par les colonisateurs et les régimes oppresseurs, mais qui ont toujours gardé vivants en eux l'esprit et les traditions du combat, les sentiments d'attachement à la liberté et au progrès, se sont dressés contre l'oppression et l'exploitation sauvages, contre l'intervention et l'agression impérialistes. Indépendamment des efforts que déploie la bourgeoisie internationale pour dénigrer le puissant mouvement des peuples musulmans, ainsi que leurs luttes et leurs soulèvements, en les qualifiant de manifestation de fanatisme religieux et de mouvement régressif, les progressistes et les peuples épris de liberté et de paix les apprécient à juste titre comme une importante contribution à la grande lutte anti-impérialiste des peuples.

116. La révolte populaire anti-impérialiste, anti-américaine et antiféodale du peuple iranien, sa résistance héroïque aux pressions et au blocus de l'impérialisme américain, aux intrigues et aux complots des socio-impérialistes soviétiques et chinois, ainsi que la lutte actuelle du peuple afghan contre l'agression soviétique, constituent un exemple positif qui inspire les peuples dépendants et opprimés par le néocolonialisme pour se dresser dans la lutte et pour mettre fin à l'oppression étrangère. Dans le même temps, elles constituent un coup rude pour l'impérialisme mondial, une profonde secousse pour ses bases économiques et ses visées d'hégémonie et de domination.

117. Dans la région du Moyen-Orient, en dépit de l'intensification de l'activité agressive des sionistes israéliens et des complots antipalestiniens et anti-arabes des superpuissances, le peuple palestinien et ses frères arabes poursuivent avec détermination leur lutte et leur résistance contre leurs ennemis impérialistes-sionistes. Actuellement, les superpuissances impérialistes, les Etats-Unis d'Amérique, l'Union soviétique et la Chine, Israël et la réaction arabe font tous les efforts et usent de tous leurs moyens pour attiser les désaccords et les querelles entre les peuples et les pays arabes du Moyen-Orient, afin de créer toujours plus d'obstacles à leurs efforts pour unir leurs rangs et mobiliser leurs forces et leurs énergies dans la lutte commune contre l'agression et les interventions impérialistes dans cette région du monde.

118. Le complot anti-arabe et antipalestinien de Camp David continue d'être mis en œuvre. Actuellement, l'impérialisme américain ne ménage rien pour approfondir encore ce complot, pour entraîner dans son tourbillon asphyxiant d'autres pays arabes et pour serrer le plus possible le nœud autour du mouvement palestinien. Entre-temps, les Etats-Unis ont incité le sionisme israélien à intensifier ses actes de violence et de terreur contre les larges masses palestiniennes dans les territoires occupés et son activité manifeste d'agression et de guerre contre les pays arabes voisins. En témoignent clairement les actes d'agression réitérés contre le Liban et les actions fascistes de génocide qui sont pratiquées tou-

jours plus durement contre les Palestiniens. La décision du Parlement israélien de proclamer Jérusalem capitale éternelle d'Israël est un nouvel acte arrogant de sa part, qui illustre nettement les effets de l'aide et de l'appui dans tous les domaines qui lui sont fournis par l'impérialisme américain dans sa politique et dans son activité ouvertement agressive et annexionniste.

119. A juste titre, cette nouvelle entreprise annexionniste des sionistes israéliens a été condamnée avec force et résolution par les peuples arabes et toute l'opinion publique internationale. Elle montre à l'évidence les plans et les visées du sionisme pour la perpétuation de l'occupation des territoires arabes, en tant que prolongement logique des anciens efforts en vue de la création du « Grand Israël ». Sans aucun doute, cela constitue aussi une partie intégrante du grand complot de Camp David qui n'a eu et n'a toujours qu'un seul but : préserver l'occupation des territoires arabes, liquider la résistance palestinienne et maintenir et renforcer la présence et la domination des Etats-Unis d'Amérique au Proche-Orient.

120. Le peuple palestinien et les autres peuples arabes ne se laissent pas tromper par les promesses et les serments de Washington sur les efforts qu'il déploiera après les élections présidentielles afin de leur apporter la paix et la sécurité. Bien davantage, ils ne se laissent pas tromper par les manœuvres des socio-impérialistes soviétiques, lesquels, sous le masque d'« allié » des peuples des pays arabes, s'efforcent d'étendre leur influence dans cette région.

121. Le peuple albanais et son gouvernement appuient vigoureusement la juste lutte héroïque du peuple palestinien pour le rétablissement de ses droits légitimes; ils appuient la cause des peuples arabes pour la libération des territoires occupés pour mettre fin à l'agression sioniste-impérialiste et à l'intervention et aux intrigues des superpuissances. Nous sommes confiants que cela se réalisera, mais seulement à travers la lutte armée résolue du peuple palestinien et des autres peuples arabes, à travers leurs efforts conjugués et leur unité de combat entre eux et avec les autres peuples épris de paix et de liberté.

122. Le Gouvernement de la République populaire socialiste d'Albanie et le peuple albanais ont dénoncé et dénoncent avec force la politique d'agression et d'hégémonie ainsi que les interventions et les complots des superpuissances impérialistes, les Etats-Unis d'Amérique, l'Union soviétique et la Chine, dans la zone de l'Indochine, à la suite de quoi les peuples épris de liberté de cette zone, en particulier le peuple cambodgien, continuent à subir de grandes souffrances et privations. La situation dans cette région demeure très grave et explosive. Les menaces d'une « seconde leçon » lancées par la Chine socio-impérialiste contre le Viet Nam et toutes les machinations politiques et diplomatiques des superpuissances impérialistes en Asie du Sud-Est sont lourdes de conséquences pour la paix et la sécurité dans cette zone.

123. Comme toujours, la République populaire socialiste d'Albanie et le peuple albanais appuient le droit de chaque peuple de cette zone de vivre libre et indépendant, de résoudre lui-même ses problèmes sans aucune intervention étrangère quelle qu'elle soit.

124. Nous appuyons également la pleine réalisation des légitimes aspirations du peuple coréen à la réunifica-

tion indépendante du pays et sa lutte pour mettre fin à l'occupation militaire américaine de la Corée du Sud et au régime local d'oppression, instrument de l'impérialisme américain.

125. Le peuple et le Gouvernement albanais soutiennent puissamment la juste lutte anti-impérialiste et anti-colonialiste des peuples africains, des révolutionnaires et des patriotes démocrates pour la liberté et l'indépendance nationale, pour s'assurer un développement politique, économique et social indépendant.

126. Les peuples d'Afrique mènent aujourd'hui une âpre lutte contre les puissances néocolonialistes, surtout contre les deux superpuissances, qui sont engagées dans une compétition fébrile pour exploiter les grandes richesses et les matières premières du continent africain, pour entourer leurs zones d'influence de bases militaires et de forces armées.

127. En dépit des efforts des puissances impérialistes et des méthodes raffinées dont elles usent pour créer pour les peuples et les pays africains des situations toujours plus difficiles, en vue de les jeter les uns contre les autres, de les empêcher d'unir leurs efforts pour assurer leur indépendance et leur identité nationale, la lutte des peuples de ce continent contre le colonialisme et le néocolonialisme est en montée constante et remporte des succès continus.

128. Une importante victoire dans ce sens est constituée par la proclamation de l'indépendance et la création du nouvel Etat libre du Zimbabwe, résultat direct de la lutte longue de plusieurs années du peuple zimbabwéen épris de liberté qui, au prix de sacrifices et les armes à la main, a jeté bas l'odieuse domination raciste, l'oppression et la violence féroces du génocide et de l'*apartheid*.

129. Cette victoire du peuple africain du Zimbabwe constitue un exemple et un nouvel encouragement pour la lutte que mènent ses frères africains de Namibie et d'Azanie, contre le régime raciste d'*apartheid* d'Afrique du Sud et contre l'oppression et l'exploitation étrangères néocolonialistes.

130. La République populaire socialiste d'Albanie a toujours poursuivi une politique étrangère juste, de principes et entièrement indépendante, qui répond à la défense des intérêts supérieurs de notre patrie socialiste et de la cause de la liberté et de l'indépendance des peuples. Le peuple albanais et son gouvernement ont été et sont toujours solidaires des peuples qui luttent pour leur libération, pour la liberté, l'indépendance nationale et le progrès social, et ils les soutiennent résolument. Ils ont lutté et ils lutteront pour démasquer les ennemis des peuples, leur politique et les menées d'agression, l'oppression et l'exploitation, partout dans le monde.

131. Dans ses relations internationales, l'Albanie socialiste a toujours été guidée par le désir de vivre en paix et en amitié avec les autres peuples et pays et, dans cet esprit, elle a entretenu et elle entretient des relations avec un nombre toujours croissant d'Etats. Elle a été et elle est pour l'extension des échanges commerciaux, culturels et autres dans des domaines d'intérêt réciproque avec divers Etats, en s'en tenant fidèlement aux normes internationales connues qui régissent les rapports entre les Etats souverains.

132. La délégation de la République populaire socialiste d'Albanie, au cours de cette session également, ne manquera pas d'apporter sa modeste contribution à la discussion des questions présentées à l'examen de cette assemblée.

133. M. MOHAMMED (Yémen démocratique) [*interprétation de l'arabe*] : Monsieur le Président, je me réjouis d'avoir l'occasion de vous féliciter pour votre élection à la présidence de la trente-cinquième session de l'Assemblée générale et je veux vous assurer que vous pouvez compter sur la coopération pleine et entière de notre délégation pour mener à bien les travaux de cette session qui, nous l'espérons, contribuera à la réalisation des aspirations des peuples et galvanisera la lutte menée pour la paix et la sécurité internationales.

134. Je me félicite également de pouvoir exprimer notre reconnaissance à votre prédécesseur, M. Salim Ahmed Salim, de la République-Unie de Tanzanie, qui a su mener à bon port nos délibérations lors des sixième et septième sessions extraordinaires d'urgence, de la onzième session extraordinaire et de la trente-quatrième session ordinaire de l'Assemblée générale.

135. Cette session revêt une importance particulière en raison des rebondissements complexes et dangereux qui se produisent actuellement dans le monde. L'impérialisme international, mené par les Etats-Unis, a accéléré une campagne de propagande intense contre les Etats et les peuples qui luttent pour obtenir leur liberté et leur indépendance. Il continue ses efforts pour étendre sa présence militaire en créant de nouvelles bases militaires et en déployant ses flottes et ses forces militaires, en vue de lancer des guerres d'agression et d'aggraver la situation mondiale en créant de nouveaux foyers de tension, ce qui fait peser une grave menace sur la paix et la sécurité de l'Asie, de l'Afrique et de l'Amérique latine.

136. Notre peuple, le peuple de la République démocratique populaire du Yémen, continue de mener une lutte démocratique nationale pour mieux affirmer son système progressiste, sa liberté, sa souveraineté et son indépendance. Nous nous employons à démanteler rapidement les piliers de l'ancienne société afin d'en construire une nouvelle et de mettre en œuvre des plans complets de développement socio-économique, et ce malgré les problèmes que posent le sous-développement, legs du passé colonial, et les conspirations réactionnaires et impérialistes étrangères tramées contre nous.

137. Nous déployons également tous nos efforts pour réunifier le Yémen. A cette fin, nous ne ménageons aucun effort pour consolider les contacts et le dialogue fraternel entre les gouvernements des deux parties du Yémen et pour intensifier les activités des comités mixtes, afin de faciliter l'accomplissement de leurs tâches, conformément aux accords conclus entre les deux gouvernements. Avec nos frères de Sana, nous avons mis au point des modalités de coopération et de coordination, dans les domaines du commerce, du développement et de l'intégration économique pour l'unification du peuple yéménite, sur une base pacifique et démocratique.

138. Nous sommes persuadés de réussir, en raison de l'attachement profond du peuple yéménite à son indépendance et à sa souveraineté nationales et à la restauration de son unité, en dépit de toutes les formes d'ingé-

rence étrangère et des tentatives faites par les impérialistes et les réactionnaires pour créer un climat de tension au Yémen.

139. Depuis la conclusion des accords de Camp David — qui constituent une trahison — entre les Etats-Unis, l'entité sioniste et le régime égyptien, des conspirations impérialistes et sionistes continuent d'être échafaudées et de s'intensifier au Moyen-Orient, et ce à une cadence accélérée, afin de permettre aux impérialistes de contrôler pleinement la région dans son ensemble et de liquider les problèmes nationaux des peuples arabes et, en particulier, la cause nationale de l'héroïque peuple palestinien. L'ennemi sioniste pratique la répression la plus brutale, le terrorisme et le génocide à l'encontre du peuple palestinien, en plus de sa politique de colonies de peuplement dans les territoires palestiniens et arabes occupés, qui a trouvé son apogée dans la déclaration faisant de Jérusalem la capitale éternelle de l'entité sioniste. Le Liban fait constamment l'objet d'actes d'agression qui visent à extirper la résistance palestinienne et le mouvement nationaliste libanais et à saper la sécurité, l'indépendance, l'intégrité territoriale et la personnalité arabe. Les complots tramés par les cercles impérialistes et réactionnaires s'étendent au-delà de ces frontières pour semer la division et briser l'unité du front syrien interne et, partant, affaiblir l'attitude ferme adoptée par la Syrie contre l'ennemi sioniste. Qui plus est, nous assistons au renforcement militaire de l'Egypte sur les frontières de la Jamahiriya arabe libyenne.

140. Cependant, les conclusions auxquelles a abouti la septième session extraordinaire d'urgence de l'Assemblée générale constituent, sur le plan international, un progrès politique important pour la révolution palestinienne. L'appui sans cesse croissant apporté à la cause palestinienne a été clairement démontré à un moment où s'accroît l'isolement d'Israël, des Etats-Unis et du régime égyptien. L'adoption de la résolution 478 (1980) du Conseil de sécurité est un autre pas fait dans la bonne direction. Dans cette résolution, le Conseil déclare nulle et non avenue l'annexion de Jérusalem. Cependant, en dépit du fait que le monde reconnaît de plus en plus le droit du peuple palestinien à l'autodétermination — processus amorcé à l'Organisation des Nations Unies lorsque l'Assemblée générale a adopté la résolution 3236 (XXIX), en date du 22 novembre 1974 —, l'alliance impérialiste-sioniste persiste encore à dénier ce droit aux Palestiniens, méconnaissant le fait que le problème palestinien est au cœur même du conflit du Moyen-Orient. Toute solution proposée qui ne mentionne pas cette question ne saurait servir de base à l'instauration d'une paix juste et durable dans la région.

141. La communauté internationale a réaffirmé son ferme appui à la cause palestinienne. L'Assemblée générale a reconnu le droit des Palestiniens à l'autodétermination et à la création d'un Etat indépendant; elle a reconnu l'OLP comme le seul représentant légitime du peuple palestinien et elle a refusé d'accepter les accords de Camp David et la politique qu'ils représentent. Grâce à l'appui croissant qui lui est accordé par les Etats-Unis, Israël continue de s'opposer au consensus mondial et de violer les résolutions de l'Organisation. Ce pays continue de consolider son occupation des territoires palestiniens et arabes et concentre ses efforts pour liquider la question de Palestine, pour créer une alliance

impérialiste-sioniste réactionnaire au service des ambitions expansionnistes d'Israël et des intérêts des Etats-Unis, et pour menacer l'indépendance, la souveraineté et les progrès sociaux des peuples arabes.

142. S'efforçant d'assurer le succès de ses objectifs au Moyen-Orient, l'impérialisme international a provoqué des crises en Afghanistan, dans le Sud-Est asiatique et dans la corne de l'Afrique pour détourner l'attention du monde de ses complots d'agression dans ces régions.

143. Les événements qui se déroulent si rapidement aujourd'hui dans la région arabe peuvent avoir des conséquences extrêmement dangereuses. A titre d'exemple, la présence militaire impérialiste, sous la forme de flotte de guerre, déployée dans l'océan Indien et dans la mer Rouge, ainsi que le développement et le renforcement de la base américaine de Diego Garcia représentent un danger. Une situation politique nouvelle, particulièrement lourde de dangers, est née cette année à la suite des accords passés entre les Etats-Unis, Oman, l'Egypte, la Somalie et d'autres Etats sur la création de bases d'agression et l'octroi de facilités militaires à ces territoires. Cela fait partie intégrante d'un vaste effort américain pour accroître la puissance des Etats-Unis dans notre région, leur permettre de contrôler les voies maritimes internationales et conserver à l'impérialisme son aptitude à s'ingérer directement et rapidement pour juguler les efforts des peuples, en visant à assurer leur indépendance et leur souveraineté sur leurs propres richesses nationales.

144. Cette présence militaire impérialiste, qui fait partie d'un dessein bien conçu, va de pair avec les objectifs de la conspiration de Camp David. Son but est d'exacerber la tension au Moyen-Orient, en Afrique et en Asie, de contrecarrer les relations pacifiques entre les Etats, afin de les tenir constamment sous la menace de l'ingérence impérialiste, et de faire obstacle aux efforts internationaux visant à faire de l'océan Indien et de ses prolongements naturels une zone de paix, de coopération et de stabilité.

145. Nous déplorons la guerre qui fait rage actuellement entre l'Iraq et l'Iran. Nous lançons un appel aux deux parties pour qu'elles règlent le problème par des moyens pacifiques et mobilisent leurs énergies contre l'ennemi sioniste.

146. Le Yémen démocratique accorde le plus grand soin à la coopération avec les autres pays de la région, afin de lutter contre les visées impérialistes sionistes, dans l'intérêt de la liberté et de la prospérité des peuples concernés. Notre politique s'inspire du respect réciproque de l'indépendance et de la souveraineté nationale des Etats, de la non-ingérence dans les affaires intérieures des Etats et de la certitude qu'il serait bénéfique pour tous que la sécurité et la stabilité reviennent dans la région. Nous soulignons également la fermeté de notre position en faveur de la juste cause palestinienne et de la lutte des peuples arabes frères contre les complots réactionnaires et impérialistes. Nous apportons notre appui à la lutte du peuple d'Oman, sous la direction du Front populaire de libération d'Oman, contre la présence militaire impérialiste et pour la souveraineté et la véritable indépendance; nous considérons que l'unité de la Syrie et de la Jamahiriya arabe libyenne servira à renforcer l'opposition à ces desseins. Nous soutenons également

la lutte nationale du peuple égyptien, qui se poursuivra tant que l'Egypte n'aura pas rallié les rangs arabes et ne se sera pas acquittée de ses responsabilités dans la lutte contre l'impérialisme, le sionisme et les forces réactionnaires. De plus, nous étendons notre appui à la juste lutte du peuple du Sahara pour l'autodétermination.

147. En Afrique, les visées impérialistes n'ont pas été à même de protéger le régime minoritaire blanc en Rhodésie. Le peuple du Zimbabwe, sous la direction du Front patriotique, a remporté la victoire finale. Le Zimbabwe est aujourd'hui parmi nous pour jouer son rôle dans la lutte des peuples et pour donner plus de force aux principes et aux objectifs de la Charte des Nations Unies. Nous sommes certains que le peuple de Namibie, sous la direction de son seul représentant légitime, la SWAPO, pourra de même remporter une victoire héroïque sur la politique d'*apartheid* qui prévaut en Afrique du Sud, pays qui continue d'occuper la Namibie en violation des résolutions des Nations Unies. Une telle situation exige que l'Organisation des Nations Unies assume ses responsabilités en isolant ce régime et en prenant des sanctions contre lui jusqu'à ce que le racisme soit définitivement éliminé.

148. Plus d'une fois, nous avons eu l'occasion de marquer notre ferme appui en faveur de la lutte du peuple d'Afghanistan et de son gouvernement légitime contre les complots réactionnaires et impérialistes que mènent certains Etats pour s'ingérer dans ses affaires intérieures. Nous apportons également notre appui à la lutte des peuples du Viet Nam, du Laos et du Kampuchea pour préserver la paix et la stabilité dans le Sud-Est asiatique et déjouer les desseins impérialistes. Nous demandons que le représentant légitime du Kampuchea, le Conseil populaire révolutionnaire, occupe le siège qui lui revient à l'Organisation des Nations Unies. Nous soutenons également la lutte du peuple de Chypre pour l'indépendance, la sécurité, l'intégrité territoriale et le non-alignement. Nous assurons à nouveau la République démocratique de Corée de notre ferme soutien dans les efforts pacifiques qu'elle entreprend pour parvenir à la réunification.

149. En ce qui concerne l'Amérique latine, nous soutenons le peuple cubain dans la lutte qu'il mène contre le blocus imposé par les Etats-Unis et pour éliminer la base militaire américaine de Guantánamo. Nous saluons également les révolutions victorieuses qui sont survenues au Nicaragua et à la Grenade et nous condamnons les complots impérialistes ourdis contre le peuple d'El Salvador; nous étendons notre appui à la juste lutte du peuple portoricain pour son autodétermination.

150. La politique de l'impérialisme international vise à créer la subversion dans le domaine de la paix et de la détente en exacerbant les tensions et l'instabilité dans un certain nombre de régions du monde, en s'opposant aux mouvements de libération nationale et aux mouvements démocratiques des peuples, en attisant les inimitiés dirigées contre les Etats socialistes, notamment l'Union soviétique, et en semant la division et la désunion entre les pays en développement et les pays socialistes. Nous condamnons cette politique et, en même temps, nous exprimons notre reconnaissance envers les pays socialistes à la tête desquels se trouve l'Union soviétique, pour le rôle qu'ils jouent en aidant la lutte des peuples,

en renforçant la détente dans les relations internationales et en préservant la paix et la sécurité dans le monde.

151. Les crises économiques mondiales se sont aggravées et atteignent des proportions gigantesques. Les pays en développement, qui vivent dans la pauvreté, la faim et la maladie, font les frais de leurs répercussions négatives. Ils sont encore les victimes du cercle vicieux qu'engendre le retard économique, en dépit des stratégies internationales du développement et autres efforts internationaux. Cependant, les pays capitalistes industrialisés jouissent, quels que soient leurs problèmes, de leurs richesses et de leurs consommations de luxe, en gaspillant les ressources aux dépens des pays en développement. Les pays capitalistes, cela est clair, ne veulent pas faire face à leurs responsabilités, si ce n'est pour préserver leurs intérêts égoïstes à court terme, sans tenir compte de l'intérêt qu'il y aurait pour tous à vivre dans une véritable interdépendance et à établir le nouvel ordre économique international.

152. Il y a à peine deux semaines, la onzième session extraordinaire de l'Assemblée générale sur le développement et la coopération internationales s'achevait. On y a été témoin de la futilité du dialogue en l'absence de volonté politique. Il est clair que les pays capitalistes ne cherchent le dialogue que dans leur propre intérêt, mais le dialogue n'est pas une fin en soi, il doit amener un changement structurel de l'économie mondiale. En dépit de la souplesse, de la compréhension et des initiatives positives, les pays en développement sont profondément déçus des résultats de la session à cause du durcissement de la position de quelques pays capitalistes développés. Les pays capitalistes, en fait, n'ont pas modifié leur position de manière significative depuis la Déclaration concernant l'instauration du nouvel ordre économique international [résolution 3201 (S-VI)] et au cours des six dernières années de négociations. En fait, ils se consacrent avant tout au maintien du cadre actuel des relations économiques mondiales qui garantissent leur domination et leur contrôle sur l'économie internationale. Par conséquent, ils recourent à tous les prétextes et aux tactiques dilatoires. Même avant le début des négociations globales et au cours des négociations sur la Stratégie internationale du développement pour la troisième Décennie des Nations Unies pour le développement, ils ont créé des obstacles nombreux pour affaiblir tant les négociations globales que la stratégie, de sorte qu'elles ne puissent aboutir aux résultats positifs escomptés. Pour ce qui est des négociations globales, ils ont soulevé des problèmes qui ont empêché tout consensus sur les procédures comme sur l'ordre du jour.

153. Les crises économiques dans les pays en développement exigent des mesures radicales et efficaces dans tous les domaines et dans toutes les activités de développement. Cela est particulièrement vrai en ce qui concerne les pays les moins avancés qui ont le plus grand besoin d'un transfert massif de ressources réelles et d'une assistance non assortie de conditions de la part des pays riches, des institutions et des fonds financiers internationaux et régionaux. Il est regrettable également que le programme global d'action défini dans la résolution 122 (V) de la CNUCED, en date du 3 juin 1979⁶, n'ait pas encore été mis en œuvre. Il est indispensable que ce programme et le programme élaboré pour les années 80 soient appliqués de toute urgence. D'autre part, des préparations adéquates devraient être faites pour que la Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés, qui doit se tenir en 1981, ait un succès assuré. Il n'est pas douteux que l'instauration du nouvel ordre économique international exigera une lutte longue et difficile avant que les pays industrialisés n'assument leurs responsabilités et n'établissent des relations fondées sur l'égalité et exemptes de toute exploitation ou domination. La coopération économique entre pays en développement constitue un aspect fondamental de cet ordre nouveau, compte tenu de l'importance du principe de l'autonomie collective. Ces pays reconnaissent leur rôle; cependant, pour rompre l'impasse des négociations globales, ils devraient prendre des mesures concrètes et pratiques, afin de parvenir aux résultats tangibles qu'ils espèrent.

154. Depuis sa création, l'Organisation des Nations Unies a pu épargner à l'humanité le désastre de guerres mondiales, contribuer au démantèlement de l'ancien système colonial, réaliser certains objectifs économiques et sociaux et endiguer nombre de crises mondiales. Nous demandons que soient respectées les résolutions des Nations Unies dans l'intérêt de la paix et de la sécurité internationales.

155. Pour terminer, je voudrais saisir l'occasion qui m'est offerte d'exprimer notre gratitude profonde et nos remerciements au Secrétaire général pour ses efforts inlassables visant à régler les problèmes mondiaux et à renforcer les principes qui sont à la base même de notre organisation mondiale.

La séance est levée à 12 h 40.

⁶ Voir *Actes de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, cinquième session*, vol. I : *Rapport et annexes* (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.79.II.D.14), première partie, sect. A.